



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROOST-WARENDIN

Séance du 22 février 2024

Le Conseil municipal de Roost-Warendin, régulièrement convoqué le 15 février 2024, s'est réuni le 22 février 2024 à 17h30 dans la salle du Conseil, sous la présidence de Lionel Courdavault, Maire.

Présents

L. Courdavault, F. Duez, B. Richard, J. Bailleux, J.L. Quin, N. Majchrzak, S. Pantigny, C. Degobert, L. Miceli, A. Hellebuyck, L. Ilski, R. Cernacca, J.L. Obert, C. Boidin, J.M. Delsaux, C. Delavalle, MA. Olivier, G. Dujardin, A. Dumont, C. Gigliotti, F. Mosio, B. Witczak

Absents

J. Leclercq (procuration à J.L. Quin), C. Pawlak, C. Leclaire (procuration à S. Pantigny), D. Delcroix (procuration à G. Dujardin), A. Lemal, D. Wesmaël (procuration à C. Gigliotti), E. Deregnacourt (procuration à B. Witczak)

Travaux Enedis – création d'une servitude – parcelle A3494

Point présenté par Monsieur Jean-Louis Quin

Considérant la demande de raccordement au réseau Enedis de la parcelle A644, rue Anatole France ;

Considérant que le câble d'Enedis nécessaire à la desserte de la parcelle A644 doit traverser la parcelle communale A3494 ;

Considérant que cette demande a pour conséquence la création d'une servitude entre Enedis et la ville de Roost-Warendin ;

Considérant la proposition de convention et le plan de localisation.

Le Conseil municipal **décide** à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec Enedis et les actes relatifs à cette servitude ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre les décisions nécessaires relatives à cette servitude.

Le Secrétaire de Séance,

Luca MICELI



Le Maire,

Lionel COURDAVAULT